

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 1840.

Amendement de M. VERHAEGEN aîné, à l'art. 1^{er} du chap. VIII du budget du département de la justice.

J'ai l'honneur de proposer à la Chambre de ne prendre aucune décision sur la nouvelle demande d'allocation pour le petit séminaire de St-Trond, avant la discussion de la loi sur les indemnités, et de réduire provisoirement le chiffre du littéra C à 250,000 fr.

VERHAEGEN aîné.